

Réf: Dossier 326567

## Avis de constitution

### SOCIETE « HONOVOITURE »

Siège ABIDJAN COCODY Riviera Bonoumin près de la  
pharmacie Saint Come& Damien, Lot 205, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 11 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HONOVOITURE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Consulting automobile et mobilité, Création de contenus automobile et mobilité, Vente de voitures, Vente de produits d'entretien automobile et detailing.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Riviera Bonoumin près de la pharmacie Saint Come& Damien, Lot 205, Ilot 01

Dirigeant(s) M ESSO HONORAT STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06891 du 12/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42305/GTCA/RC/2024 du 12/07/2024

